





19e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP19) Panama City (Panama), 14 au 25 novembre 2022

Panama Convention Center, Panama City, Panama

Procédure d'accréditation pour les médias

Toute demande de participation à la 19e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP19 de la CITES) doit être déposée avant le **15 septembre 2022** au moyen d'une lettre scannée à l'en-tête officiel d'un organe de presse portant la signature du rédacteur en chef, du chef de bureau ou du responsable de publication. Cette lettre précisera le nom, le titre fonctionnel et l'adresse électronique du participant (toute lettre non signée ou tout courriel non accompagné du scan en pièce jointe sera rejeté(e)). Ces informations, accompagnées du Formulaire d'accréditation pour les médias, du scan d'une carte de presse professionnelle en cours de validité et d'une photo couleur de face au format passeport, devront être envoyées à David Whitbourn, Conseiller en communication, Secrétariat CITES, à l'adresse : david.whitbourn@un.org, avec copie à cites-media@un.org. Veuillez indiquer dans ce courriel le nom et l'adresse électronique du participant.

Cette procédure d'accréditation est à prendre en compte en sus de la politique des <u>Nations Unies pour l'accréditation des médias</u>. Veuillez noter que dans le cadre de la politique de l'ONU, seuls les représentants officiels des médias (médias numériques, presse, photo, radio, télévision, cinéma) et des agences de presse pourront être accrédités pour couvrir cette session. En outre, l'accréditation en tant que média n'est pas accordée aux services d'information des organisations non-gouvernementales et qu'aucune double accréditation n'est autorisée (par ex. en tant que presse et délégué du gouvernement, ou en tant que presse et représentant d'une ONG).

Au Panama Convention Center, les badges pourront être retirés au guichet d'enregistrement sur présentation d'une pièce d'identité (passeport, carte de presse nationale officielle, permis de conduire, etc.) ou une carte de presse en cours de validité, avec photo, d'un Centre des Nations Unies, ainsi qu'une copie du laissez-passer prioritaire qui sera envoyé par le Secrétariat à chaque journaliste accrédité. Une lettre d'invitation accompagnera celui-ci afin de faciliter la procédure de visa.

Pour les communiqués de presse et autres informations sur la session, veuillez contacter le Service de communication du Secrétariat CITES aux coordonnées indiquées ci-dessus ou consulter le cite internet de la CITES: http://www.cites.org.







Formulaire d'accréditation pour les médias (À remplir par informatique ou en lettres capitales)

	М 🔲		Mme
Nom de famille			
Prénom			
Email			
Fonction			
Nationalité			
Numéro de passeport			
Organisation			
Adresse professionnelle permanent			
Adresse du siège principal (si différente)			
Téléphone professionnel			
Email professionnel			
Numéro de téléphone et email pendant l'évènement (si disponible)			
Catégorie	☐ Quotidien☐ Journal hebdomadain☐ Station TV☐ Station radio	e	☐ Agence de presse☐ Médias numériques☐ Photo☐ Presse scientifique/nature
Poste	☐ Caméraman ☐ Correspondant	☐ Rédacte ☐ Reporte	
Je participerai à la session à la/aux date(s) suivante(s)			
Date:		Signature: _	